

Indicateur	Unité	Belle-Île
<b>erritoire</b>		
Superficie	( <i>km<sup>2</sup></i> )	<b>85,6</b>
Distance au continent	( <i>milles marins</i> )	<b>8,6</b>
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	( <i>minutes</i> )	<b>45</b>
Nombre de liaisons/jour en basse saison		<b>7</b>
<b>Démographie</b>		
Population en 2009	( <i>nb d'habitants</i> )	<b>5158</b>
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	<b>8,68</b>
Densité de population	( <i>hab./km<sup>2</sup></i> )	<b>60</b>
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		<b>5,4</b>
<b>Tourisme</b>		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		<b>56,9</b>
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		<b>36,23</b>
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) <sup>1</sup> en haute saison		<b>435,5</b>
<b>Revenus et entrepreneuriat</b>		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	<b>21 327</b>
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	<b>54</b>
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		<b>12,1</b>

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à Belle-Île, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Belle-Île est la plus peuplée des îles du Ponant. C'est aussi la plus étendue et son territoire a ceci de spécifique qu'il est divisé en 4 communes : Le Palais, Sauzon, Bangor et Locmaria. Elles sont regroupées au sein de la Communauté de Commune de Belle-Île-en-Mer. En revanche, sa densité de population, comparable à celles d'Hoëdic et Ouessant, compte parmi les plus faibles des îles. Bien qu'elle soit éloignée du continent, c'est l'une des îles dont la desserte présente une fréquence importante, même en basse saison. A l'image de Groix ou Ouessant, Belle-Île est un des îles dont la part des résidences secondaires est la plus faible. Mais c'est sur ces mêmes îles que la croissance de ce type de logements depuis 10 ans est la plus rapide.

Comme celle de Yeu, l'économie de Belle-Île est plus diversifiée que celle des autres îles. Sa taille lui permet de créer un tissu économique suffisamment solide pour développer des activités annexes (soutien aux entreprises, commerce de gros). Ce dynamisme renforce le secteur salarié, expliquant un nombre d'entreprises par habitant inférieur à des îles comme Batz, Bréhat ou Hoëdic. Malgré cela, le revenu par foyer fiscal reste légèrement inférieur à celui du littoral morbihannais. En revanche, la part de la population imposable est parmi les plus hautes des autres îles<sup>1</sup>.

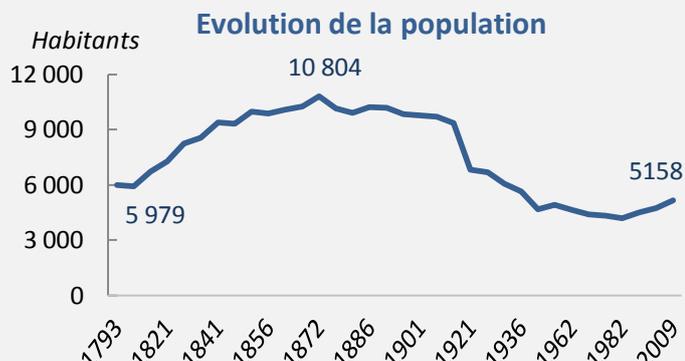


Figure 2 : Evolution de la population à Belle-Île de 1793 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

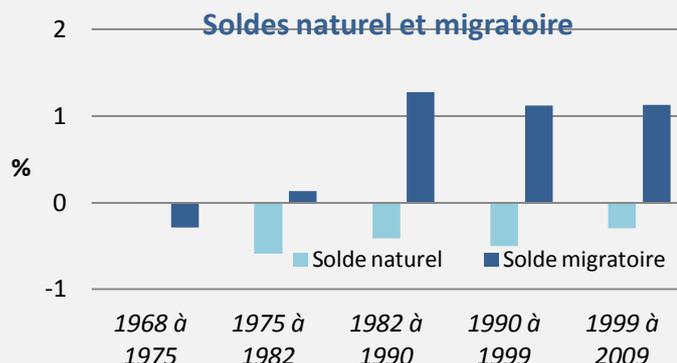


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Belle-Île, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

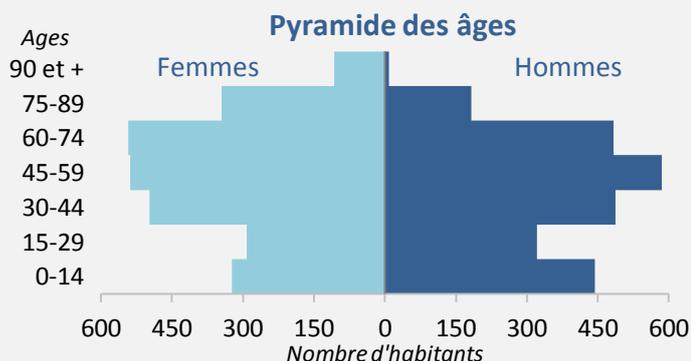


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Belle-Île, source: RP Insee 2009

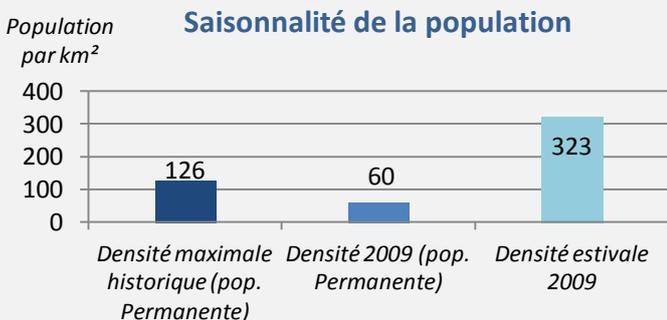


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanentes actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

C'est à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que Belle-Île connaît son apogée démographique. L'île compte alors deux fois plus d'habitants qu'aujourd'hui. L'accroissement continu de la population à partir des années 1800 résulte de l'addition des soldes migratoire et naturel, tous deux positifs. L'essor des activités primaires attire (pêche et agriculture) et les conditions sanitaires et économiques, qui s'améliorent, font chuter les taux de mortalité<sup>2</sup>. Le nombre de Bellilois se stabilise alors autour de 10 000 à la toute fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Puis le déclin de la pêche, entre autres, participe de la décroissance rapide de la population de 1910 à 1950. Celle-ci est divisée par deux en 40 ans. La dépopulation ralentit après-guerre et la tendance s'inverse dans les années 1980, dopée par un solde migratoire redevenu largement positif. Les décès sont alors toujours plus nombreux que les naissances à Belle-Île. Cette récente tendance démographique n'est pas commune aux autres îles du Ponant. Si la plupart d'entre elles ont un solde migratoire positif sur la dernière décennie, celui-ci ne compense que peu souvent un solde naturel qui reste toujours négatif.

Comme l'illustre la pyramide des âges, les gens qui migrent vers Belle-Île ne sont plus ceux qui venaient autrefois pour la pêche ou l'agriculture. Ce sont principalement des retraités, anciens résidents secondaires ou Bellilois d'origine qui viennent s'installer sur l'île. La structure de la population s'en trouve déséquilibrée, les classes d'âge supérieur étant surreprésentées. Si Belle-Île, avec Hoëdic et Yeu, compte une des populations les plus jeunes des îles du Ponant, son indice de vieillissement<sup>3</sup> reste élevé. Il est de 167 contre une moyenne de 130 pour les communes littorales de 2500 à 10 000 habitants<sup>4</sup>. A titre de comparaison, l'île d'Arz affiche un indice de 540 et Groix 266.

La densité de population belliloise est de 60 habitants au km<sup>2</sup> contre 259 pour le littoral morbihannais et 184 pour la façade atlantique<sup>5</sup>. Elle est donc faible mais ne prend pas en compte la venue des estivants.

Les plus de 60 ans sont 1,7 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

La densité de population belliloise est de 60 habitants au km<sup>2</sup> contre 259 pour le littoral morbihannais et 184 pour la façade atlantique<sup>6</sup>. Elle est donc faible mais ne prend pas en compte la venue des estivants. Si l'on se base sur la capacité d'accueil touristique de Belle-Île en haute saison, la population quintuple en été. La densité atteint alors plus de 300 habitants au km<sup>2</sup>, un chiffre que la population permanente de l'île n'a jamais atteint. La plus grande des îles est aussi celle qui draine le plus de touristes, mais des îles comme Aix ou Hoëdic multiplient davantage leur population en saison, jusqu'à plus de 9 fois pour la seconde. Ces îles atteignent des densités plus élevées, à l'image de Sein, dont la densité estivale atteint 2128 habitants au km<sup>2</sup> (une densité d'ordre urbain).

Population estivale :  
27 621

Belle-Île a donc connu une phase de dépopulation, perdant la moitié de sa population résidente. Depuis une trentaine d'années, aidée par des apports migratoires, elle se porte mieux même si sa population vieillit.

## Evolution du parc immobilier

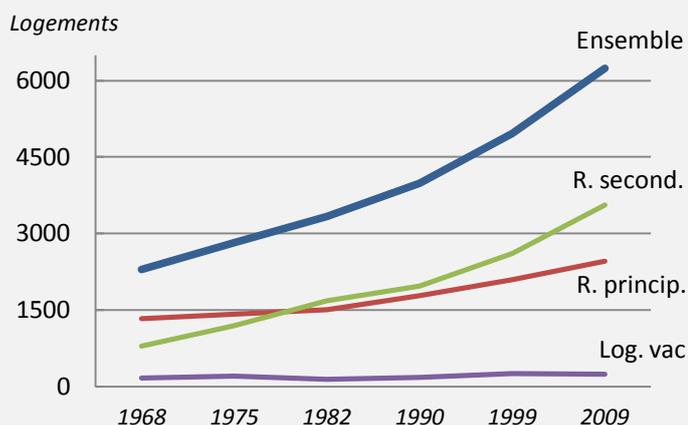


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Belle-Île, 1968-2009; source: RP Insee 2009

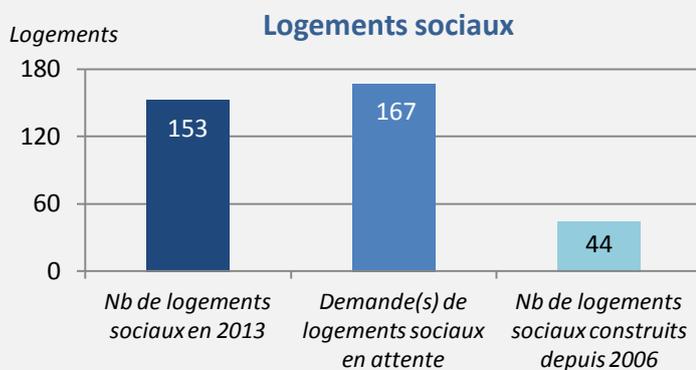


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Belle-Île, en 2013, source: Mairies, recensement IDiles 2013.

A l'image de la population de l'île, le parc immobilier bellilois est le plus développé des îles du Ponant. Il compte 6243 logements, contre 5485 à Yeu. Ces deux îles sont celles qui enregistrent, depuis 1968, la plus forte augmentation du nombre de logements. Belle-Île voit son parc immobilier croître en moyenne de 2,5% par an ces quatre dernières décennies (Yeu : 2,4% ; Groix : 1,2% ; Ouessant : 0,6%). Si les résidences secondaires tirent la courbe vers le haut, c'est à Belle-Île que les résidences principales se multiplient le plus rapidement (BI : 1,5% par an ; Yeu : 0,88% ; Groix : 0,19% ; Ouessant : - 0,57%). L'île d'Yeu et Belle-Île se démarquent réellement par une croissance continue, depuis 1968, de leur parc de résidences principales. L'ensemble des autres îles a connu une période où leur nombre diminuait. Les îles de la mer d'Iroise accusent dans ce domaine un déclin particulièrement important puisque leurs soldes naturel et migratoire sont négatifs, ce qui se traduit par une chute du nombre de résidences principales.

La courbe d'évolution des logements suit la même tendance que celle des résidences secondaires. Ceci n'a rien de bellilois puisque sur l'ensemble des îles, la croissance du parc immobilier est largement déterminée par l'augmentation du

**Résidences secondaires :  
56,9 % des logements**

nombre de résidences secondaires. Celles-ci ont quadruplé à Belle-Île ces 40 dernières années, passant de 800 à plus de 3500 : un taux de croissance de 3,7% par an, proche du taux moyen des îles du Ponant (3,6% par an). En revanche, la grande île morbihannaise est celle qui connaît la plus forte croissance du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2009 : + 36%. Les îles éloignées du continent, à l'exception de Molène et Yeu, sont celles qui voient les résidences secondaires se multiplier le plus vite sur cette période. Elles rattrapent les îles proches du continent, dont les taux de résidences secondaires sont souvent plus élevés. La moyenne des îles du Ponant (61,3% de résidences secondaires) tend à séparer les îles proches du continent des îles plus éloignées, qui comptent davantage de résidences principales. Les communes littorales du Morbihan comptent en moyenne 26% de résidences secondaires.

Belle-Île dispose d'environ 3 logements sociaux pour 100 habitants. C'est l'une des rares îles où les demandes en logements sociaux sont plus nombreuses que le nombre de logements existants.

La dynamique de construction d'habitat social ne suffit pas à satisfaire le nombre de demandes. Celles-ci reflètent sans doute l'attrait de l'île, son solde migratoire largement positif, mais aussi la difficulté d'accès au logement, en location comme en accession à la propriété. Les loyers et le prix du mètre carré sont en effet souvent prohibitifs pour les îliens. Le manque de réserves foncières communales, le coût des terrains et celui de la construction, sensiblement plus élevés que sur le continent, sont de véritables freins à l'accroissement du parc de logements sociaux<sup>7</sup>.

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Belle-Île, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Belle-Île
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		3183
dont :		
Actifs		2248
Actifs avec emploi		1958
Actifs sans emploi		290
Inactifs <sup>1</sup>		935
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	70,6
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	12,9
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence <sup>1</sup> en 2009	nb d'actifs	776
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	34,5

<sup>1</sup> Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

<sup>2</sup> Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

## Catégories socio-professionnelles

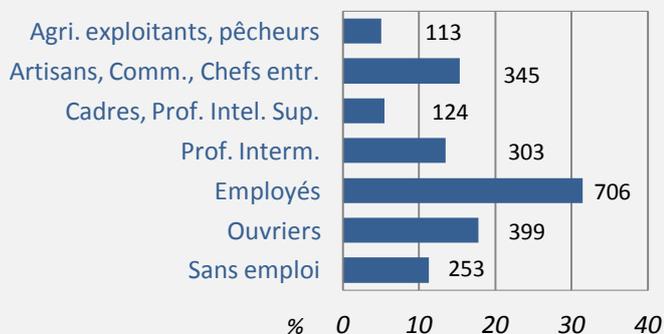


Figure 9 : Distribution de l'emploi en catégories socio-professionnelles à Belle-Île, en 2009; source: RC Insee 2009

## Statut de l'emploi

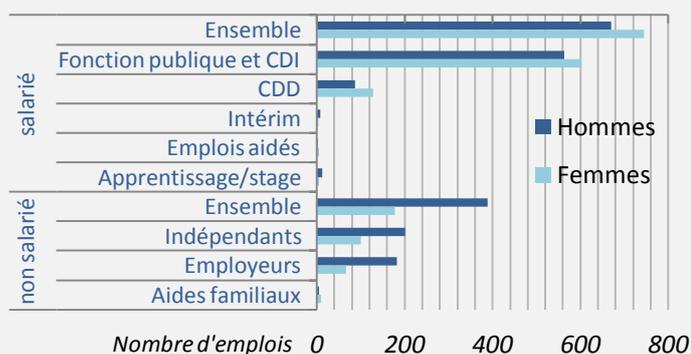


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Belle-Île, en 2009; source: RP Insee 2009

Belle-Île compte la population active la plus nombreuse des îles du Ponant, devant l'île d'Yeu. C'est une des îles où le taux d'activité est le plus fort, avec Arz, Bréhat et Yeu qui comptent toutes plus de 70% d'actifs. Le taux de chômage est en revanche deux fois plus élevé sur les deux plus grandes qu'à Arz et Bréhat. L'éloignement du continent s'exprime peut-être ici, puisqu'il est plus facile pour les Ildarais et les Bréhatins d'aller travailler quotidiennement sur le continent, où le bassin d'emplois est plus large. La part des actifs bellilois ne travaillant pas dans la commune de résidence semble très importante, proche de celle de l'île d'Arz (34,9%). Il faut voir ici les migrations quotidiennes des iliens d'une commune à l'autre de Belle-Île plutôt qu'un déplacement vers le continent. Le Palais attire les habitants de Locmaria, Sauzon et Bangor, dont les parts des actifs travaillant hors commune atteignent 45 à 60%, quand Le Palais affiche seulement 15%.

Parmi les quatre grandes îles (Belle-Île, Yeu, Ouessant et Groix), Belle-Île est celle où le secteur primaire est le plus représenté, avec 5% des actifs. Le recensement I.N.S.E.E. des établissements donne un tiers de pêcheurs pour deux tiers d'agriculteurs. En réalité, moins de la moitié des 32 établissements de pêche déclarés sont des pêcheurs professionnels, les autres étant des retraités toujours déclarés ou des bateaux exerçant dans le domaine de la pêche récréative. Belle-Île se démarque en revanche dans le domaine agricole. Sa surface agricole potentielle est propice au maintien d'un nombre important d'exploitations (élevage et production laitière principalement). Le secteur primaire est bien plus important sur certaines petites îles, dont l'économie est spécialisée.

Houat affiche 17% de l'emploi dans le secteur primaire du fait du nombre important de pêcheurs. Batz, qui compte beaucoup d'agriculteurs et de pêcheurs atteint 25%.

D'une manière générale, Belle-Île et les grandes îles affichent une distribution plus homogène des emplois dans les différentes catégories socio-professionnelles, tandis que les petites îles éloignées du continent marquent franchement leur spécialisation, la distribution y est plus hétérogène. Les grandes îles se distinguent également par l'importance de l'emploi salarié, en particulier chez les hommes. Le salariat étant plus généralisé sur l'ensemble des îles pour les femmes. L'importance du salariat sur les plus grands territoires s'explique par la taille des établissements, en moyenne plus grands et qui embauchent davantage. Qu'ils soient privés ou publics, le nombre d'emplois qu'ils génèrent est plus important que sur les petites îles. Les femmes sont moins représentées chez les non salariés, ce qui s'explique par la surreprésentation des hommes chez les entrepreneurs.

Vis-à-vis de l'embauche, si le logement pose problème, le double emploi pour les couples aussi. Pour les ménages qualifiés, il est souvent difficile de trouver deux emplois correspondant aux qualifications de chacun. Ce problème est notamment soulevé à l'hôpital. Il sera d'autant plus vrai que les îles seront petites et la variété de l'offre d'emplois réduite.

EQUIPEMENT	Belle-Île
<b>Scolaire</b>	
Ecole(s) primaire(s):	5
Collège(s):	2
A/R possible dans la journée:	oui
<b>Santé</b>	
Médecin (basse saison ; haute saison)	5 ; 5
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,10
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	6
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0,12
Aides-soignants / Soins à domicile	Présence permanente
Dentiste	Présence permanente
Pharmacie	1
Maison de retraite	1
<b>Associations</b>	
Nombre d'associations	140
Nb d'associations / 100 hbts permanents	2,71
<b>Alimentation</b>	
Alimentation générale	9
Boulangerie-Pâtisserie	8
Boucherie-Charcuterie	1
Poissonnerie	4
<b>Autres services</b>	
Agence postale	3
Librairie-Papeterie	8
Banque	5
Droguerie-Quincaillerie	1
Coiffeur(se)	8
Bureau de Tabac	6
Café-débit de boissons	29
Restaurant	32
Garage	5
Bibliothèque publique	4
Salle polyvalente	4
<b>Artisans / Métiers du bâtiment</b>	
Maçon	11
Electricien	8
Plombier	6
Peintre	11

Figure 11 : Equipements à Belle-Île en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Les jeunes Bellilois ont la possibilité de poursuivre leur scolarité sur l'île jusqu'au secondaire, après quoi il leur faut gagner le continent pour le lycée. Ils se rendent alors le plus souvent à Vannes ou Lorient pour l'enseignement général, où ils peuvent être internes. Malgré ses sept établissements, Belle-Île n'est pas la mieux équipée si l'on rapporte ce chiffre à 100 habitants. Ce chiffre ne signifie pas que les établissements sont trop densément peuplés à Belle-Île, dont la population des moins de 14 ans atteint 767 habitants. En effet, ce sont davantage les îles les moins peuplées où les établissements comptent des populations très faibles. Certaines îles s'interrogent même sur la possibilité de garder à terme leurs établissements, faute de jeunes en nombre suffisant. Il y a aujourd'hui trois enfants au collège de Molène et les petites îles éloignées du continent comptent souvent moins d'une dizaine d'enfants à l'école primaire. D'une manière générale, les établissements scolaires des îles sont moins peuplés que ceux des agglomérations continentales.

L'offre de soins à Belle-Île comme à Yeu se démarque de celle des autres îles par la présence d'un hôpital. La diversité des praticiens s'en ressent avec la présence permanente de spécialistes ou leur venue régulière, limitant les allers-retours sur le continent pour les Bellilois. L'affectation de personnel supplémentaire en période touristique a été testée une année à Belle-Île, mais non renouvelée. La charge de travail du personnel s'en ressent mais cela semble fonctionner ainsi. Mr Blandel, directeur de l'hôpital, regrette par ailleurs qu'à aucun moment, « la singularité insulaire en matière de santé n'ait été prise en compte par les pouvoirs publics »<sup>1</sup>. Ainsi aucun dispositif d'allocation de ressources ne prend en compte les surcoûts insulaires. Le directeur évoque aussi ses difficultés à recruter du personnel qualifié sur l'île, puisque peu d'iliens s'orientent vers des carrières sanitaires. Le personnel venant du continent est confronté au problème du logement. L'hôpital se dit très engagé dans la formation de son personnel, pour faire évoluer sa qualification, mais cela engendre des coûts de déplacements et d'hébergements très élevés et à la charge de l'établissement. Notons enfin que l'ensemble des services de santé sont concentrés à Palais, aucune des trois autres communes n'héberge de médecin ni d'infirmier.

EQUIPEMENT	Belle-Île
Communication / Infrastructures	
<b>Aéroport / Aérodrome</b>	oui
<b>Port de pêche</b>	mouillages / à quai
<b>Infrastructures pour la pêche :</b>	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	partagé bateaux passagers
<i>Matériel de manutention</i>	non
<i>Espace de stockage du matériel</i>	Maison des pêcheurs
<i>Infrastructure de conservation</i>	Équipement collectif
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Belle-Île
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Compagnie maritime
<i>Commercialisation</i>	En criée/vente directe
<b>Port de plaisance</b>	échouage/corps-morts/embossage
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	753 dont 343 visiteurs
<b>Salle de sport</b>	3
<b>Terrain de jeux (plein air)</b>	oui
<b>Centre loisirs nautiques (voile/kayak)</b>	saisonnier
<b>Energie</b>	
<b>Approvisionnement en électricité:</b>	
<b>Câble électrique sous-marin</b>	3
<b>Générateur diesel (fioul)</b>	non
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Energie solaire</i>	public et particuliers
<i>Energie éolienne</i>	particuliers
<i>Autres</i>	four solaire privé
<b>Production de chaleur:</b>	
<b>Electricité</b>	oui
<b>Chaudière au fioul</b>	oui
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Panneaux solaires</i>	particuliers
<i>Géothermie</i>	particuliers
<i>Autres:</i>	pompes à chaleur
<b>Eau / Assainissement / Déchets</b>	
<b>Approvisionnement en eau douce :</b>	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	oui
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	oui
<i>Forages</i>	oui
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	non
<i>Autres</i>	
<b>Possibilité de stockage de l'eau</b>	oui
<b>Capacité de stockage (m3)</b>	Non renseigné
<b>Prix de l'eau<sup>1</sup> (€/m3) :</b>	Non renseigné
<b>Prix de l'assainissement collectif:</b>	Non renseigné
<b>Traitement des déchets sur l'île</b>	enfouissement / compactage
<b>Déchetterie</b>	oui

Figure 12 : Equipements à Belle-Île en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Chaque commune de Belle-Île possède au moins un magasin d'alimentation générale. Le Palais compte deux supermarchés, qui ont une position géographique centrale sur l'île. Les alimentations générales viennent parfois palier l'absence, dans les autres communes, de commerces alimentaires plus spécialisés ou présents seulement de manière hebdomadaire sinon saisonnière. Pour les autres services, dont la proximité peut paraître moins indispensable, Belle-Île est bien équipée par rapport aux plus petites îles. Notons tout de même qu'à l'exception de La Poste où il est possible de retirer de l'argent, les distributeurs automatiques et les banques sont souvent absentes des communes autres que Le Palais.

L'implantation de la majeure partie des commerces à Palais résulte sans doute de la population plus importante de la commune mais aussi de la fréquentation estivale du centre-ville de cette commune, où le bateau arrive. Le Palais est un point de passage obligé pour les estivants comme pour les locaux, qui trouvent à Palais la diversité des services et des équipements que procure une agglomération. Cette commune compte en effet un véritable centre-ville qu'une commune de taille et de population identiques sur le continent n'abriterait pas.

Les principaux métiers du bâtiment sont représentés à Belle-Île. Sur les 36 artisans recensés par les mairies, 18 sont à Palais. Cette donnée illustre un peu plus la concentration des activités sur cette commune, à l'image de la population de l'île dont elle capte près de 50% des habitants.

Malgré l'absence de câble dédié à la connexion internet vers le continent, le débit est qualifié de « Haut-Débit » par les municipalités belliloises. Certaines d'entre elles multiplient d'ailleurs des points d'accès Wifi, très prisés des résidents secondaires notamment.

Chaque commune de Belle-Île possède au moins un magasin d'alimentation générale. Le Palais compte deux supermarchés, qui ont une position géographique centrale sur l'île.

Les alimentations générales viennent parfois palier l'absence, dans les autres communes, de commerces alimentaires plus spécialisés ou présents seulement de manière hebdomadaire sinon saisonnière. Pour les autres services, dont la proximité peut paraître moins indispensable, Belle-Île est bien équipée par rapport aux plus petites îles. Notons tout de même qu'à l'exception de La Poste où il est possible de retirer de l'argent, les distributeurs automatiques et les banques sont souvent absentes des communes autres que Le Palais.

L'implantation de la majeure partie des commerces à Palais résulte sans doute de la population plus importante de la commune mais aussi de la fréquentation estivale du centre-ville de cette commune, où le bateau arrive. Le Palais est un point de passage obligé pour les estivants comme pour les locaux, qui trouvent à Palais la diversité des services et des équipements que procure une agglomération. Cette commune compte en effet un véritable centre-ville qu'une commune de taille et de population identiques sur le continent n'abriterait pas.

Les principaux métiers du bâtiment sont représentés à Belle-Île. Sur les 36 artisans recensés par les mairies, 18 sont à Palais. Cette donnée illustre un peu plus la concentration des activités sur cette commune, à l'image de la population de l'île dont elle capte près de 50% des habitants.

Malgré l'absence de câble dédié à la connexion internet vers le continent, le débit est qualifié de « Haut-Débit » par les municipalités belliloises. Certaines d'entre elles multiplient d'ailleurs des points d'accès Wifi, très prisés des résidents secondaires notamment.

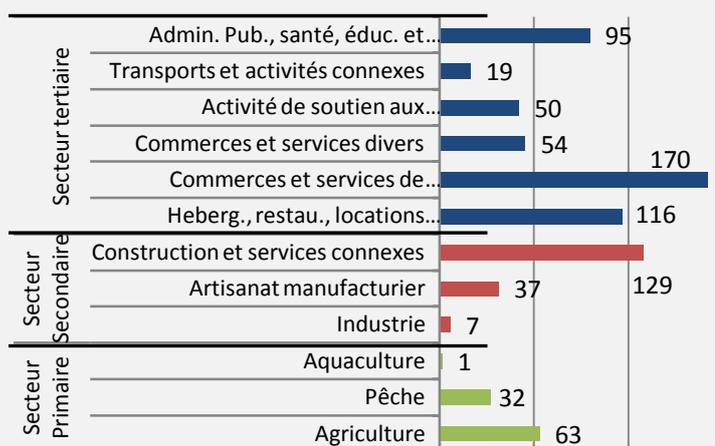
Belle-Île est pourvue d'un aérodrome sur la commune de Bangor, mais à la différence d'Ouessant, il n'existe plus de ligne régulière. En revanche, le port de Palais est un très bon abri par tous temps, permettant de recevoir les bateaux de passagers qui peuvent y passer la nuit sans problèmes. Les pêcheurs professionnels partagent d'ailleurs leur quai de débarquement avec les bateaux de passagers à Palais. Le port du Palais est

BELLE-ÎLE	Nombre d'établissements	% du total des établissements	% du total des effectifs salariés
<b>Secteur Privé</b>	<b>716</b>	<b>93%</b>	<b>87%</b>
<i>dont: établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	37	5%	10%
<b>Secteur Public</b>	<b>56</b>	<b>7%</b>	<b>13%</b>
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Belle-Île, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Belle-Île, le secteur privé représente 93% des établissements actifs au 31/07/2012 et 87% de leurs effectifs salariés.

## Secteurs d'activité des établissements



Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Belle-Île, en 2012, source: Sirene INSEE 2012, nomenclature IDiles

### Quelques définitions ...

**Entreprise (n° SIREN):** entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

**Établissement (n° SIRET):** partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

**Secteur public:** établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

Belle-Île possède la plus grande structure productive des îles du Ponant. Avec un grand nombre d'établissements dans le secteur privé, son économie dépend moins des revenus générés par le secteur public qu'une île comme Molène ou Hoëdic. Hormis les banques, des grossistes et quelques activités diverses, toutes les entreprises possèdent leur siège social sur l'île. Les établissements bellilois dépendent donc peu de centres de décisions lointains. Comme à l'île d'Yeu, les entreprises extérieures embauchent en moyenne plus de salariés que leurs homologues îliennes. Il est possible de mettre cet élément en relation avec une taille de marché et un tissu économique suffisant pour les accueillir. On remarque que ce constat ne s'applique pas pour les petites îles. Sur l'île-aux-Moines par exemple, les établissements ayant leur siège social sur le continent représentent 11% du parc privé pour seulement 5% des effectifs salariés.

Belle-Île dispose d'une économie locale diversifiée. L'importance des secteurs de la construction, de l'agriculture et du tourisme ont permis l'apparition de négociants et d'activités de soutien aux entreprises (conseil, banques et assurances, comptables, etc.). Avec 22% des établissements, le commerce et les services de proximité prédominent. La taille des populations permanente permet de conserver de nombreux coiffeurs, boulangers, commerces d'habillement et alimentations générales en dehors des périodes estivales. L'augmentation du parc de résidences secondaires y ajoute une multitude d'établissements d'aménagement paysager. Pour sa part, l'hébergement/restauration/location cumule 15% des établissements actifs.

Malgré un tourisme de masse sur Belle-Île, ce taux reste faible comparé à des îles comme Bréhat (28%) ou l'île-aux-Moines (28%). Ce sont aussi sur ces petites îles proches du continent que la population augmente le plus en été. Enfin, l'agriculture, peu mise en valeur sur la figure 12, est pourtant mieux représentée que sur les autres grandes îles. Les agriculteurs et la collectivité belliloise ont su se doter d'un abattoir et de structures de collecte du lait. De plus, des initiatives de coopération et de valorisation ont été menées : vente de produits locaux via l'association « Au coin des producteurs » et création des marques « Agneau du large » et « Viande bovine des embruns ».



## Taille des établissements privés

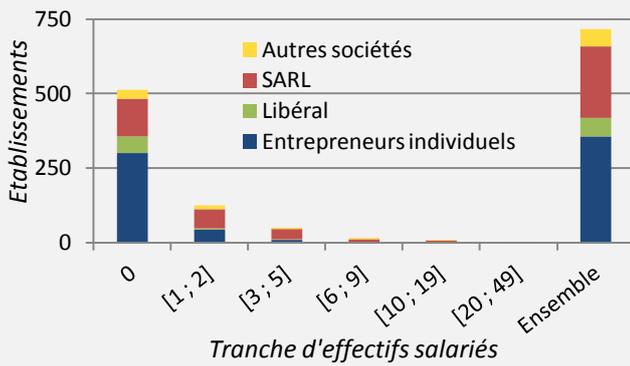


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Belle-Île, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

89% des établissements privés ont moins de trois salariés

## Age des établissements privés

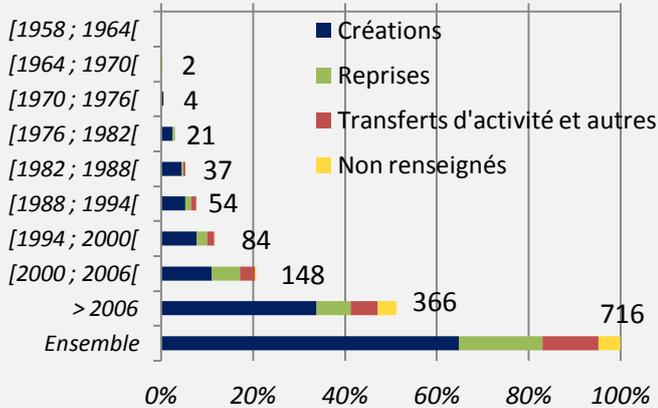


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Belle-Île, source: Sirene INSEE 2012

51% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

Comme les autres îles du Ponant, Belle-Île est dépourvue de secteur industriel. Les exceptions résident dans des entreprises telles que « La Morgat » ou la carrière de pierre. Les établissements sont ainsi de taille légèrement inférieure à ceux du continent. A titre d'exemple, dans les communes littorales ayant entre 3000 et 6000 habitants, 84% des établissements comptent moins de trois salariés en 2012<sup>8</sup> contre 89% pour Belle-Île. Pour autant, la taille de marché et les infrastructures de l'île laissent des marges de développement aux entreprises belliloises. Ainsi, l'effectif moyen par établissement est supérieur à celui des petites îles. On observe d'ailleurs un taux plus élevé d'entrepreneurs individuels sur ces dernières, signe d'une taille économique<sup>9</sup> moindre.

L'âge moyen du parc d'établissements de Belle-Île (9,6 ans) se situe autour de la moyenne des îles du Ponant (10,8 ans). Parmi les établissements actifs créés après 2006, l'agriculture est sous-représentée<sup>10</sup>. Cela se traduit par des établissements plus âgés, caractéristique inhérente à cette activité. A l'inverse, le commerce et les services sont surreprésentés. Traditionnellement plus fragiles, les établissements de ces secteurs sont logiquement plus jeunes<sup>11</sup>. Manquant de données sur la dynamique des créations d'entreprises, il serait hasardeux de tirer de ces observations des conclusions sur la structure des nouvelles activités sur Belle-Île.

Le taux de reprise des établissements de moins de six ans (15%) est en dessous du profil moyen des îles du Ponant (20%). Il s'agit en grande majorité de d'établissements de l'hébergement/restauration et de commerces en tous genres. Ce type d'activités étant souvent situé dans les bourgs, la pression foncière incite sûrement à reprendre un fond de commerce plutôt qu'à acheter un nouveau pas de porte. Commun aux grandes îles, ce phénomène trouve en partie sa source dans la surreprésentation de ces secteurs parmi les « jeunes établissements ».

### L'entrepreneuriat sur Belle-Île en résumé...

- Une structure productive composée en quasi-totalité de très petites entreprises.
- Des établissements de taille économique supérieure à la moyenne des îles du Ponant.
- Une économie diversifiée et un secteur privé plus important que sur les petites îles.
- Une prédominance du commerce de proximité et de l'hébergement/restauration. Mais la part du secteur de la construction est parmi les plus élevées des îles du Ponant.

## Références et bibliographie

---

- <sup>1</sup> LAVIALLE Gaël, *Structure et comportement de l'entrepreneuriat, analyse comparative des îles du Ponant*, 2013, Mémoire de fin d'études, Agro-campus Ouest, Rennes, 45p.
- <sup>2</sup> BRIGAND Louis, *Les îles bretonnes: aspects géographiques de l'insularité*, Brest, 1983, Thèse de 3ème cycle, Tome1, 267 p.
- <sup>3</sup> L'indice de vieillissement résulte d'un calcul qui consiste à diviser le nombre d'habitants de plus de 60 ans par celui des moins de 20 ans et à le multiplier par 100. Plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est vieillissante, plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est jeune. Lorsque l'indice tend vers 100, la structure de la population est équilibrée, il y a autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.
- <sup>4</sup> Observatoire National de la Mer et du Littoral, *Comparaisons entre les caractéristiques des communes littorales et le territoire métropolitain*, 2006.
- <sup>5</sup> Institut Français de l'Environnement, *Atlas des îles de l'Atlantique*, Juin 2009.
- <sup>6</sup> Institut Français de l'Environnement, *Atlas des îles de l'Atlantique*, Juin 2009.
- <sup>7</sup> PENNEC Etudes Conseils – DRASS de Bretagne, *Etude sur la santé dans les îles du Ponant de la région Bretagne*, février 2008.
- <sup>8</sup> Répertoire Sirene, dénombrement 2012.
- <sup>9</sup> Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut. Dans un premier temps, l'entrepreneur peut passer d'une entreprise individuelle à une Société A Responsabilité Limitée (SARL/EURL) puis, en cas de besoin de financement supérieur, passer en société par action (SAS, SA, etc.). Par ailleurs, un statut de SARL signifie également la présence d'au moins deux associés.
- <sup>10</sup> La part de l'agriculture parmi les établissements actifs créés après 2006 est significativement faible.
- <sup>11</sup> Insee, enquête Sine 2006 (interrogations 2006 et 2009).